Nations Unies S/2002/930



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 août 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 12 août 2002, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que, comme vous l'avez demandé, la lettre datée du 6 août 2002 (S/2002/929) dans laquelle vous proposez de proroger d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2003, le mandat du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, qui arrive à expiration le 31 décembre 2002, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, qui en ont pris note.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) John D. **Negroponte**

02-52373 (F) 140802 140802